



**RÉSEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE RÉGULATION  
DE LA COMMUNICATION**

-----  
**AFRICAN COMMUNICATION REGULATION AUTHORITIES  
NETWORK**  
-----

**LE PRÉSIDENT**

-----  
**THE CHAIRMAN**

**MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DU RESEAU DES  
INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION DE LA  
COMMUNICATION (RIARC) DANS LE CADRE DE  
L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
GABONAISE DU 12 AVRIL 2025**

**DECLARATION PRELIMINAIRE**

## **I-INTRODUCTION**

1. Sur invitation du Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du Gabon, Monsieur Germain NGOYO MOUSSAVOU, le Bureau du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), conformément aux échanges de bonnes pratiques au sein du Réseau, a effectué une Mission d'Observation Electorale dans le cadre de l'élection du Président de la République Gabonaise du 12 avril 2025.
2. La Mission était conduite par le Président du RIARC, Me René BOURGOIN, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire. Elle comprenait le Vice-président du RIARC, Monsieur Abdéramane Barka ABDOULAYE DONINGAR, Président de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA) du TCHAD et le Secrétaire Exécutif du RIARC, Monsieur Edouard LOKO, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin.
3. Ce Réseau, créé en 1998, à Libreville, au Gabon, et régi par la Convention du 17 décembre 2011 adoptée à Arusha, modifiant la Convention du 27 septembre 2002 de Johannesburg, modifiant celle du 5 juin 1998 portant création du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, constitue le cadre multilatéral de coopération et de concertation entre les instances de régulation de la communication du continent africain et contribue à asseoir l'autorité technique, professionnelle et institutionnelle de ses trente-sept (37) instances membres issues de pays africains francophones, anglophones, lusophones et arabophones.
4. L'objectif premier du RIARC est de renforcer la contribution des Régulateurs des médias à la consécration d'un paysage audiovisuel africain pluraliste, promoteur de la diversité des sociétés africaines, respectueux des principes des droits humains et vecteur des valeurs démocratiques et humanistes.
5. La Mission s'inscrivait dans la volonté du RIARC d'accompagner ses membres dans la consolidation de bonnes pratiques en matière de régulation des médias en période électorale.
6. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Mission d'Observation des Elections, la délégation du RIARC est arrivée à Libreville le 08 avril 2025 et y a séjourné jusqu'au 14 avril 2025. Elle a suivi avec grand intérêt les derniers jours de la campagne électorale, le déroulement du scrutin et la phase de dépouillement des bulletins de vote. Elle a rencontré des Autorités gabonaises.

## **II- OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE LA MISSION**

7. La Mission a suivi la couverture des activités électorales par les médias, en application des dispositions légales et réglementaires, avant, pendant et après le scrutin. L'objectif était d'observer l'égal accès des candidats pendant la période de la campagne électorale et de renforcer les capacités des Régulateurs Africains en matière de supervision des médias pendant la période électorale.
8. La période électorale est un moment crucial où les médias cristallisent toutes les attentions, en raison du rôle central qu'ils jouent pendant les processus électoraux. Ils participent non seulement à l'information du public, mais aussi à la transparence, à l'équité et à la crédibilité du processus électoral. D'où l'intérêt de cette Mission d'Observation.
9. Cette Mission fonde ses observations sur les instruments et standards internationaux, continentaux et sous-régionaux, en matière d'élections ainsi que le cadre légal national régissant les élections au Gabon. Les observations de la Mission tiennent également compte des échanges qu'elle a eus avec notamment le Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du Gabon, Monsieur Germain NGOYO MOUSSAVOU, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Monsieur Hermann IMMONGAULT.
10. Les échanges avec le Président de la HAC du Gabon ont permis de relever le rôle déterminant des instances de régulation dans la couverture médiatique des élections et de réaffirmer l'importance d'un environnement médiatique libre, responsable et professionnel durant les processus électoraux.
11. La rencontre avec le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a été l'occasion pour la Mission d'apprécier l'immensité du travail abattu, aussi bien dans le domaine organisationnel que sécuritaire.

## **III/ CONSTATS**

12. La Mission a pu observer que dans l'ensemble, les médias (médias traditionnels, les médias en ligne) et les réseaux sociaux ont respecté les dispositions légales et réglementaires régissant la période électorale.
13. La Mission se félicite du professionnalisme avec lequel la HAC du Gabon a veillé à la couverture médiatique réussie du scrutin du 12 avril 2025. De même, la mission salue très fortement les équipes qui avaient en charge la réussite du processus électoral sous la supervision générale du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

14. La Mission encourage les médias à toujours veiller au respect des textes qui régissent le secteur de la Communication, gage de stabilité et de cohésion sociale.
15. La Mission, au nom du RIARC, considère l'organisation de ce scrutin présidentiel, comme un modèle inspirant pour d'autres pays africains.
16. Par cette Mission, le RIARC réaffirme son engagement à accompagner ses membres dans la consolidation des bonnes pratiques en matière de régulation des médias en période électorale.

Fait à Libreville, le 14 avril 2025

Pour le RIARC

Le Président

